

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,  
le dix-neuf septembre,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 21

Excusés représentés : 6

Excusés non représentés : 4

Absents : 0

Votants : 27

Date de convocation du conseil communautaire : 13 septembre 2023

**PRESENTS :**

M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, Mme CHALANCON-LYOTHIER,  
M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,  
Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE,  
Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON,  
Mme TARERAT, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,

**EXCUSE REPRESENTE :**

M. HAURY : Pouvoir donné à M. VIAL  
M. ARNAUD : Pouvoir donné à Mme JOLIVET  
M. BUGNAZET : Pouvoir donné à Mme BONNEFOY  
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET  
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à Mme VILLEVIEILLE

**EXCUSES :**

Mme TEYSSIER  
Mme GOMEZ  
Mme JANISSET  
Mme ADJERIOU

n° 20230919\_D\_099

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

**Objet : Budget**  
**Général : Décision**  
**Modificative n°1**

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le 2ème Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation propose au conseil communautaire de bien vouloir approuver la décision modificative n° 1 du Budget Général dont les écritures sont reprises dans le tableau ci-joint concernant :

Un ajustement des dépenses d'investissement :

- La création de l'opération n° 134 « Rue du Velay PS » pour un montant de 6 000 € afin de permettre des travaux pour déplacer le déversoir d'orage, ajustée par une diminution du même montant de l'opération n°141 « Travaux 2024-2025 EP ».

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2315-134-518 - EP - RUE DU VELAY - PS	0 €	6 000 €	0 €	0 €
D-2315-141-516 - TRAVAUX 2024-2025 EP	6 000 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL D 23 - Immobilisations en cours	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
<b>Total Général</b>		0 €		0 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 du Budget Général.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

AR Prefecture

043-244301131-20230919-20230919\_D\_099 DE  
Reçu le 26/09/2023

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,

Frédéric GIRODET

